

Montreuil, Le 15 novembre 2012

NON AU LICENCIEMENT DU DELEGUE SYNDICAL CGT DE STEF TRANSPORT RENNES

Mercredi 14 novembre 2012, une centaine de salariés grévistes de l'agence STEF transport RENNES en soutien au Délégué Syndical CGT ont filtré les véhicules de 0h00 heures à 19 h00, pour soutenir leur camarade de lutte.

Des actions ont été menées par ailleurs en France sur d'autres sites du Groupe STEF (VANNES-CAEN-VIRE-LE MANS-CLERMONT FERRAND-NARBONNE-MARSEILLE-AVIGNON-TOULOUSE-LYON-PARIS-CHAULNES-LESQUIN-BOULOGNE, etc....)

Le comité d'entreprise de STEF Transport Rennes a été réuni le 14 novembre 2012 à 11h30 heures en séance extraordinaire afin de donner son avis sur le projet de licenciement du délégué syndical du site.

Après avoir entendu les griefs retenus par la direction, le délégué syndical a contesté les faits retenus à son encontre.

**Aux procédures demandées par les directions,
le salarié ne peut obéir sans désobéir, il se retrouve dans une situation d'injonction contradictoire.**

L'audition du salarié par le comité d'entreprise a ensuite eu lieu. Le CE a demandé des documents complémentaires afin qu'il puisse rendre un avis motivé sur le projet de licenciement, la direction a refusé de les remettre aux membres du CE. Ces questions avaient fait l'objet d'un dépôt la veille auprès de la direction, celle-ci a refusé d'y répondre en séance plénière, **tente-t-elle un passage en force ?**

Face à cette situation et malgré l'opposition de la direction, le CE a demandé une suspension de séance.

A la reprise de la séance, le CE a voté à la majorité absolue, une déclaration par laquelle il est précisé que les membres du CE se retrouvent dans la situation de ne pouvoir donner un avis motivé sur le projet de licenciement du délégué syndical de l'agence, tant que les documents ne seront pas remis par la direction. Le Comité d'Entreprise a demandé à la direction de re-convoquer les membres du CE à une nouvelle réunion.

La Cgt remercie tous les salariés du groupe, les militants syndicaux qui ont participé aux actions du 14 novembre et à tous ceux qui ont signé la pétition.

La Cgt annonce dès maintenant d'autres actions sur les sites si la direction poursuit son projet de licenciement du délégué syndical CGT STEF Transport Rennes.

**Les syndicats Cgt du groupe STEF demandent à tous les adhérents et sympathisants
de se tenir prêts pour montrer aux dirigeants du groupe que
le contre pouvoir existe, et existera toujours!**

Contact :
Fabien MEDARD
06 21 80 26 96